



.....METIERS.....



## Bretagne Valorisation<sup>®</sup> est structuré autour de 5 pôles d'activité

- Partenariats de recherche
- Projets de recherche européens
- Propriété intellectuelle : proposition et mise en œuvre de la stratégie de protection
- Transfert de technologies - licensing
- Pré-incubation - appui à la création d'entreprises

### Les métiers développés par les personnels de Bretagne Valorisation<sup>®</sup> sont ainsi essentiellement :

**L'ingénierie de projets de recherche partenariale** : sensibilisation ; qualification et appui à la rédaction des contrats ; évaluation du coût des projets ; aide à la négociation ; ingénierie financière ; suivi des livrables ; suivi de l'impact socio-économique des contrats. Appui au montage de projets européens - PCRD, Interreg - et coordination - projets intégrés, réseaux d'excellence, ... ; gestion administrative et financière.

**L'expertise juridique** : droit et régime fiscal applicables ; appui à la rédaction et à la caractérisation du type de partenariat, accords de consortium, ... ; préparation des recrutements ; veille législative et jurisprudentielle.

**Le management du portefeuille de brevets** : identification des potentiels valorisables des unités de recherche - prospection ; aide à la formalisation des inventions ; choix du type de protection ; proposition et mise en place de la stratégie de protection.

**Le marketing technologique - licensing** : veille technologique ; aide à la formalisation et affichage des offres de savoir-faire et de technologies, recherche de partenaires, vente.

**L'accompagnement de la maturation de projets innovants** : aide à la validation et preuve de concept, soutien financier des premières étapes de maturation de projets, constitution et présentation de dossier devant des instances décisionnaires - commission de déontologie, incubateur Emergys, ... ; accompagnement de la pré-incubation de projets ; suivi des projet en incubation.